

Chèque efficacité énergétique

Face à la crise énergétique qui nous touche actuellement, la région Île-de-France a mis en place le chèque "efficacité énergétique" pouvant aller jusqu'à 10 000€ pour les entreprises.



Celui-ci vise à aider les entreprises franciliennes à s'adapter à la hausse des coûts de l'énergie tout en accentuant leur performance énergétique. Il est destiné aux PME et TPE de moins de 20 salariés dont l'établissement est situé en Île-de-France.

+ d'infos sur : <https://www.iledefrance.fr/cheque-efficacite-energetique>

Documents

[Chèque Efficacité Énergétique](#)

Liens utiles

[Lien vers le site Région Ile de France](#)